

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250325\_P\_056  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'un acte spécial de sous-traitance pour les travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau du Sambalou – Lot n°4 : Mobilier urbain et jeux

Le Président,

N° 20250325\_P056

Décide

De signer un acte spécial de sous-traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **SARL AU CARRE VERT**
- Pour les travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau du Sambalou – Lot n°4 : Mobilier urbain et jeux

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Réalisation d'un muret en pierre de pays**

D'un montant maximum de

- **12 000 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**SAS HEYRAUD**  
**6 impasse du lavoir**  
**42700 FIRMINY**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 25 mars 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250325-20250325\_P\_056-AU  
Reçu le 04/04/2025

Le Président

F

